

sa durée. Il y a normalement plusieurs exportateurs attitrés pour le projet et donc plusieurs accords de versement reliés au prêt.

Une ligne de crédit est une forme spéciale de prêt selon laquelle un emprunteur étranger, généralement une banque ou une institution financière, convient d'emprunter à la SEE pour financer plusieurs opérations, sans que les exportateurs ni les acheteurs ne soient encore connus. Une affectation est imputée à une ligne de crédit lorsque l'opération, l'acheteur et l'exportateur ont été déterminés et approuvés. Une ligne de crédit peut exiger plusieurs contrats relatifs aux modalités de versement, demandes de versement ou autres types d'accord de versement.

Le programme d'achat de billets à ordre comprend trois services par lesquels la SEE achète (généralement sans recours) une série de billets à ordre émis par des acheteurs étrangers à l'ordre d'exportateurs canadiens pour l'achat de biens d'équipement et de services canadiens. Dans le cas d'une opération complexe, la SEE et l'exportateur signent un accord d'achat de billets dans lequel les conditions et modalités du financement ont été établies. Dans le cas de transactions simples, l'achat simplifié de billets ou le forfaitage peut suffire. La différence entre ces deux services réside dans la garantie exigée. L'achat simplifié de billets peut s'appliquer lorsque la solvabilité de l'acheteur est internationalement reconnue, ou quand il existe un risque souverain. Dans le cas d'un risque de crédit plus élevé, il faudra une garantie bancaire de premier ordre et recourir au forfaitage.

Un crédit spécial constitue une forme particulière d'accord de financement offert directement aux entreprises canadiennes. Les opérations admissibles doivent viser des biens achetés au Canada par un acheteur canadien qui i) louera ces biens à une autre personne qui les utilisera hors du Canada ou ii) les utilisera lui-même hors du Canada. Les critères de financement habituels de la SEE s'appliquent à la prestation des crédits spéciaux de la SEE aux entreprises canadiennes.

Les services financiers à moyen terme de la SEE - forfaitage, service simplifié d'achat de billets à ordre et affectations aux termes de lignes de crédit - sont offerts aux exportateurs par les bureaux régionaux de la SEE. La SEE entend ainsi faciliter l'accès des exportateurs, et tout particulièrement des PME, à ses services de financement à moyen terme pour les opérations d'exportation de un million de dollars ou moins. Ces exportateurs peuvent s'adresser à l'un des bureaux régionaux de la SEE ou à son siège social à Ottawa.